



2170 - Il a eu recours au massage des chaussettes et a prié sans avoir procédé à la purification

question

Question : J'ai pratiqué le massage des chaussettes pendant un certain temps tout en n'ayant pas procédé auparavant à la purification parce que j'en ignorais la nécessité. Comment juger les prières que j'ai accomplies pendant ce temps ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Vous devez répéter les prières que vous avez faites en massant vos chaussettes parce que vous les avez accomplies sans avoir procédé à la purification.